REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU « AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	:	AMI n° 020/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC
Numéro du marché	:	ZR-UCM-509075-CS-INDV
Financement	:	Banque mondiale Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR
Services de consultant	:	Recrutement d'un Consultant individuel assumant la fonction de Spécialiste des mini-réseaux au sein de l'UCM
Date de publication	:	16 septembre 2025

Le Gouvernement de la R.D. Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat des « **Services d'un Consultant Individuel assumant la fonction de Spécialiste des mini-réseaux au sein de l'UCM ».**

La République Démocratique du Congo (RDC) a mis en place une politique d'électrification ambitieuse, combinant l'extension de son réseau national et le déploiement de mini-réseaux et de systèmes individuels dans les zones isolées. Un des programmes clés de cette initiative, programme **ESSOR** « Accès à l'Electricité », a été lancé en 2016 avec le soutien du Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni (FCDO, ex-DFID). Son objectif est de concéder à un opérateur privé la gestion de trois réseaux électriques urbains, alimentés par des centrales hybrides, principalement solaires, dans les villes de Gemena, Bumba et Isiro.

Trois contrats de concession ont été signés en 2021 avec les sociétés Moyi Power pour la conception, le financement et l'exploitation de ces réseaux. Après la validation des études de faisabilité technique et économique en janvier 2025, le projet est actuellement en phase de finalisation des études environnementales et sociales et de bouclage financier. Pour accompagner cette étape, un ingénieur indépendant a été recruté pour superviser les études et les travaux, tandis qu'un conseiller en transaction a été embauché pour aider à atteindre le bouclage financier dans les délais.

En complément du programme ESSOR, la RDC a conclu un accord avec la Société Financière Internationale (SFI) en vue de la mise en œuvre du programme **Scaling Minigrids (SMG)**. Ce programme vise à installer des mini-réseaux électriques dans deux ou trois capitales provinciales, notamment Kananga, Mbuji-Mayi et Kabinda, à travers des concessions à des opérateurs privés. Les études de préfaisabilité sont en cours afin de préparer les dossiers d'appel d'offres pour la sélection des futurs développeurs.

Pour coordonner l'ensemble de ces initiatives, l'Unité de Coordination et de Management des projets (UCM) du ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité procède au recrutement un consultant individuel **Spécialiste des mini-réseaux** afin d'assurer le suivi des projets Moyi Power et SMG et de soutenir, à terme, le programme national de développement des mini-réseaux.

Sous la coordination du Coordonnateur d'UCM et la supervision du Chargé de projet AGREE, le Spécialiste des mini-réseaux aura pour mission de suivre la réalisation des activités des projets Moyi Power et SMG, en conformité avec les clauses des différents contrats conclus ou à conclure (contrat de concession et ses annexes, contrats de service de l'ingénieur indépendant, du conseiller en transaction SMG, avec la firme Odyssey, du Conseiller Juridique SMG et du conseiller en transaction Moyi Power). Il réalise le suivi des activités nécessaires pour mener à bien lesdits projets, en respectant les objectifs de qualité, de coûts et de délais fixés.

Les termes de référence (TDR) détaillés du recrutement et de la mission du Spécialiste des mini-réseaux, qui font partie intégrante du présent avis à manifestation d'intérêt, sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

L'UCM invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être détenteur d'un diplôme d'ingénieur bac + 5 en électricité, en énergies renouvelables ou dans un domaine connexe.
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins 5 ans en gestion de projet, en particulier dans le domaine de l'électrification par mini-réseaux à base des sources d'énergies renouvelables
- Disposer d'excellentes compétences en communication et en leadership.
- Avoir la capacité à travailler efficacement avec des équipes multidisciplinaires.
- Sont considérées comme des atouts une connaissance et/ou expérience en ce qui concerne notamment des réseaux autonomes, l'énergie solaire hybride, les normes de qualité et de sécurité liées à l'énergie solaire ainsi que la détention d'une certification PMP
- Avoir une parfaite maîtrise du français (à l'écrit et à l'oral), la maîtrise de la langue anglaise constituera un atout.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae à jour, les copies de diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables, ainsi que la preuve d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs civil de la RDC « ONICIV » (en cours de validité) pour les ingénieurs civils.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.13, 3.15, et 3.16 du Règlement de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), sixième édition, février 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), sixième édition, février 2025.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) au plus tard le **lundi 06 octobre 2025** et porter clairement la mention : **« AMI n° 020/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC – Recrutement d'un Consultant Individuel assumant la fonction de Spécialiste des mini-réseaux au sein de l'UCM ».**

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River / 2ème étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com

Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur

MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE (MRHE)
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTERE,
« UCM »

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL ASSUMANT LA FONCTION DE SPECIALISTE DES MINI-RÉSEAUX AU SEIN DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTÈRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ÉLECTRICITÉ (UCM)

TERMES DE REFERENCE

Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée dans une politique d'électrification de son territoire en combinant l'extension et la densification du réseau électrique national, le déploiement de systèmes individuels en zones rurales isolées, et le développement des mini-réseaux autonomes en zone urbaines et péri-urbaines non desservies actuellement. A cet égard, le volet énergie du programme Essor « Accès à l'Electricité » a été lancé mi-2016 par le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (Foreign, Commonwealth & Development Office, FCDO, ex-DFID).

Le programme ESSOR a pour but de mettre en concession, auprès d'un opérateur privé, trois réseaux électriques indépendants urbains alimentés par des systèmes de production d'électricité hybrides, principalement à base d'énergie solaire, afin d'améliorer l'accès à l'électricité dans les trois centres urbains de Gemena, Bumba et Isiro, localisées respectivement dans les provinces du Sud-Ubangi, de la Mongala et du Haut-Uele. Trois contrats de concession ont été conclus entre la RDC, représentée par le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, et les sociétés Moyi Power Isiro, Moyi Power Bumba et Moyi Power Gemena (chacune étant désignée comme un « Concessionnaire »). Signés en date du 3 juin 2021, ces contrats portent chacun sur la conception, le développement, le financement, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une centrale et d'un réseau de distribution associé (chacun étant désigné comme un « Contrat de Concession »). Le Concessionnaire a depuis finalisé les études de faisabilité technique et économico-financière, lesquelles ont été validées en janvier 2025 par les parties prenantes. Au stade actuel, le projet est à l'étape de la finalisation des études environnementale et sociale ainsi que de certaines actions nécessaires et complémentaires aux études techniques et économico-financières, et du bouclage financier.

Conformément aux prescrits des contrats de concession, un ingénieur indépendant a été recruté pour une durée de prestations de 60 mois afin de suivre les études de faisabilité réalisées par le concessionnaire, de réaliser le contrôle et la supervision des travaux, de certifier les essais de mise en service, de délivrer les certificats de conformité pour le compte de l'Autorité de

Régulation du secteur de l'Électricité (ARE) dans le cadre de la concession et plus généralement de remplir le rôle dévolu à l'ingénieur indépendant au titre de la concession et, en particulier, lors de l'exploitation des installations ainsi construites.

En vue de permettre au projet Moyi Power de réunir les conditions requises pour atteindre avec succès le bouclage financier dans les délais contractuels, un conseiller en transaction a été recruté pour fournir une assistance technique additionnelle.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM) a été mandatée pour assurer la validation des livrables produits par l'ingénieur indépendant et le conseiller en transaction.

En complément au programme ESSOR, la RDC a conclu, en date du 22 Octobre 2021, un Accord d'échange d'informations avec la Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, en vue de la mise en œuvre du programme Scaling Minigrids (SMG). Ce programme vise à électrifier 2 ou 3 capitales provinciales à travers le développement de mini-réseaux électriques concédés à des opérateurs privés. Les villes sélectionnées dans le cadre de cette initiative sont Kananga, Mbuji-Mayi et Kabinda. Les études de préfaisabilité technique, économico-financière et environnementale & sociale sont en cours. Celles-ci visent à réunir une masse critique d'informations susceptibles d'alimenter les dossiers d'appel d'offres pour la sélection des développeurs potentiels. Ces appels d'offres seront lancés par l'UCM, dans le cadre du projet Accès Gouvernance et Réforme des secteurs de l'Eau et de l'Electricité (AGREE), avec l'implication active de l'Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE), dans le cadre d'un processus structuré et transparent.

Pour la mise en œuvre du programme Scaling Minigrids (SMG) dans les 3 villes ciblées, deux cabinets dont un des conseillers en transaction et l'autre des conseillers juridiques ont été recrutés pour appuyer UCM dans la mise en œuvre des appels d'offre projetés. De même, un mécanisme de garantie pour la mitigation du risque de la demande sera aussi mis en place par UCM.

Dans la perspective du suivi de la bonne exécution des activités retenues dans le cadre de ces deux programmes ainsi que de la gestion des contrats de service des cabinets chargé du suivi et de la supervision des études et travaux, il s'est dégagé la nécessité de recruter un consultant individuel devant assumer, dans un premier temps et pour la majeure partie de son temps, la fonction de Spécialiste des mini-réseaux Moyi Power et SMG. Progressivement, sur la base de l'expérience acquise et des leçons apprises, le consultant sera appelé à intensifier son soutien au programme national de développement des mini-réseaux sur financement de la Banque mondiale. Pour ce faire, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet AGREE, UCM prévoit d'allouer une partie des ressources financières du projet pour financer les prestations d'un Consultant individuel à temps plein chargé des mini-réseaux au sein de l'entité.

Les présents termes de référence décrivent la mission et les prestations attendues du Consultant.

Objet de la mission

Sous la coordination du Coordonnateur d'UCM et la supervision du Chargé de projet AGREE, le Spécialiste des mini-réseaux aura pour mission de suivre la réalisation des activités des projets Moyi Power et SMG, en conformité avec les clauses des différents contrats conclus ou à conclure (contrat de concession et ses annexes, contrats de service de l'ingénieur indépendant, du conseiller en transaction SMG, avec la firme Odyssey, du Conseiller Juridique SMG et du conseiller en transaction Moyi Power).

Il réalise le suivi des activités nécessaires pour mener à bien lesdits projets, en respectant les objectifs de qualité, de coûts et de délais fixés.

Le Spécialiste des mini réseaux est responsable de la coordination des différentes équipes impliquées dans le projet, de la communication avec les parties prenantes et de la réussite globale des projets sous sa responsabilité.

Prestations attendues

Le Spécialiste des mini-réseaux aura à réaliser les tâches ci-après :

- Contribuer à Elaborer le plan de travail et budget annuel (PTBA) concernant les activités relevant de sa responsabilité
- Réaliser le suivi de la mise en œuvre des activités des projets Moyi et SMG
- Assurer le suivi et la coordination des travaux des cabinets et consultants recrutés pour appuyer la mise en œuvre des projets sous gestion d'UCM et d'autres projets éventuels de mini-réseaux financés par Mwinda et impliquant UCM
- Préparer les outils de monitoring nécessaires à la gestion optimale des projets :
  - Tableau de bord des indicateurs-clés de performance (KPI) pour chacun des projets.
  - Organigramme des tâches (WBS).
  - Planning opérationnel (Gantt Chart).
- Servir de veille informative en tenant et en mettant à jour le plan d'action de chacun des projets et les matrices ERCI (Exécution, Responsabilité, Consultation, Information) y afférentes, et générer des alertes sur toute anomalie (ralentissement ou blocage), et le cas échéant, proposer des mesures correctives.
- Veiller au respect des chronogrammes des activités.
- Préparer les rapports de validation des livrables produits par les consultants et développeurs
- Préparer et conduire les ateliers de validation des livrables
- Approuver les factures soumises par les consultants et développeurs
- Préparer à bonne date les rapports périodiques d'avancement des projets, à faire valider par la Coordination d'UCM.
- Effectuer des missions de contrôle ponctuelles et circonstanciées dans les zones couvertes par les Projets.

- Faciliter les échanges et la circulation de l'information technique de gestion entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des Projets.
- Contribuer à la planification des missions techniques et des missions de supervision de la Banque Mondiale et y participer activement.

Durée de la mission

La durée de la mission du Chargé de mini-réseaux est de 12 mois renouvelables sur évaluation de performances. Le temps des prestations hebdomadaires est fixé à 40 heures minimum, à raison d'au moins huit heures par jour, sur son lieu de travail ou en dehors de celui-ci.

Livrables attendus du consultant

Les principaux livrables attendus de la mission du Spécialiste des mini-réseaux et les délais de leur remise sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Les livrables attendus par le Bailleur de fonds, à des échéances fixes, sont les suivants :

- Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) à transmettre au plus tard le 30 octobre de chaque année
- Rapport de suivi financier (RSF), à transmettre au plus tard le 45ième jour suivant la fin de chaque trimestre
- Rapport semestriel de suivi de la performance des projets, à transmettre au plus tard le 15ième jour suivant la fin de chaque semestre
- Rapport d'audit externe sur la certification des états financiers annuels à transmettre au plus tard le 30 juin.

Pour permettre à UCM d'élaborer en temps utile et transmettre les documents précités aux échéances indiquées ci-dessus et d'assurer le suivi et l'évaluation des activités sous sa responsabilité, le Consultant présentera les livrables suivants aux périodes indiquées ci-après :

Item	Intitulé du livrable	Délai
1.	Extrait détaillé du plan de travail et budget annuel (PTBA) concernant les activités relevant de sa spécialité	5 jours après signature du contrat
2.	Plan d'action des 2 projets et matrices ERCI y afférentes	10 jours après signature du contrat
3.	Outils de monitoring nécessaires à la gestion optimale du projet	15 jours après signature du contrat
4.	Rapport de validation des livrables et d'approbation des factures	5 jours après réception

5.	Rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels, annuels)	7 jours après chaque période

Profil du consultant

- Diplôme d'ingénieur bac + 5 en électricité, en énergie renouvelable ou dans un domaine connexe.
- Expérience avérée d'au moins 5 ans en gestion de projet, en particulier dans le domaine de l'électrification par mini-réseaux à base des sources d'énergies renouvelables
- Excellentes compétences en communication et en leadership.
- Capacité à travailler efficacement avec des équipes multidisciplinaires.
- Sont considérées comme des atouts une connaissance et/ou expérience en ce qui concerne notamment des réseaux autonomes, l'énergie solaire hybride, les normes de qualité et de sécurité liées à l'énergie solaire ainsi que le détient d'une certification PMP
- Parfaite maîtrise du français (à l'écrit et à l'oral), la maîtrise de la langue anglaise constituera un atout.

.Evaluation des performances

Le Consultant fournira ses services conformément aux normes professionnelles et déontologiques de compétence et d'intégrité les plus exigeantes dans le respect des différents accords de financement. Les performances du Consultant seront évaluées annuellement dans le but notamment d'identifier :

- Le degré d'achèvement des objectifs poursuivis et du plan de travail au cours de l'année considérée,
- Les points forts et les points faibles qui méritent une attention particulière
- Les besoins en formation du Consultant.

Les performances du Consultant seront évaluées sur base des indicateurs (KPI) suivants :

- L'efficacité des livrables de chaque consultant et leur conformité avec les exigences du projet (KPI : Taux d'acceptation des livrables sans révisions majeures).
- Le respect des délais des activités et du projet (KPI : Taux de respect des échéances).
- Le suivi des recommandations et leur impact sur le projet (KPI : Pourcentage de recommandations-clés exécutées).
- Le taux de décaissement du projet (KPI : Contribution dans le pourcentage d'atteinte du taux de décaissement pour l'année fiscale)
- La notation de la performance globale du projet (KPI : Notation du projet issue du dernier aide-mémoire) ».

Le score calculé en pourcentage, correspondant aux mentions reprises dans le tableau ci-dessous :

• Excellent	: ≥ 90 %
• Très satisfaisant	: 89 à 75 %
• Satisfaisant	: 74 à 60 %
• Faible	: 59 à 50 %
• Mauvais	: 49 à 50 %
• Médiocre	: ≤ 29 %

Un score allant de faible à médiocre entraine un non-renouvellement du contrat.

Logistique

UCM mettra à disposition du Consultant un bureau, fournitures et mobilier.et toute autre logistique dans le cadre de sa mission

Contenu du dossier de candidature

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae à jour
- Copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables
- Preuve d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs civil de la RDC (ONICIV) pour les ingénieurs civils